

**RFSO 1000168668 and 1000169207
QUESTIONS AND ANSWERS**

THE QUESTION PERIOD IS NOW OVER

QUESTION 87: The RFSO includes tables for the Mandatory Requirements on pages 15-20 and the Point Rated Requirements on pages 26-32. Do we prepare copies of those tables and include them in our proposal package?

ANSWER 87: Please refer to instructions under M1 and M2 for use of the tables.

QUESTION 88: The financial bid for E-Discovery and Electronic Document Management references Section 6.6 of the SOW which provides no information on which elements are included in electronic processing. Electronic processing normally includes collection, load, and review (not including coding) and these elements typically have different rates. Which elements should be included in our technical bid?

ANSWER 88: As outlined in Annex A 6.6, the bidder can provide in their proposal what services would be included in the per gigabyte rate. Any services already provided for in the statement of work under RA, RS and DM (including coding) would be billable under those per diem rates.

QUESTION 89: In regards to sections Part 4 1.8 and 1.9; will the following bid combination submitted by two firms (Firm A and Firm B) having no fiduciary relationship be considered compliant (assuming all other RFSO conditions are met)?

Non Set Aside RFSO # 1000168668

- Calgary Region - Firms A & B submit separate bids independent of one and other (2 bids)
- Quebec Region -Firms A & B submit one joint bid under a JV arrangement (1 bid)

ANSWER 89: Yes

QUESTION 90:

RE: R4 - Scenario Completion - 4.2 Scenario: Database Tasks

(1) How is the "error rate" that is the basis for awarding points in 4.2(a) calculated? E.g. is it based on the number of errors per record, per document, per field, etc.?

(2) Please define an "error" according to the 4.2(a). E.g. is it error in interpretation, format error, etc?

ANSWER 90:

1. It is the average error rate across the whole database provided.
2. An error would be a failure to follow the attached Tombstone Coding Protocol.

QUESTION 91: In the optional rates (financial proposal) on page 40/160, you ask for a flat daily rate for the services of an expert witness.

When the bidding firm has several junior and senior experts, who the Crown currently pays different daily rates given the difference in experience, how can we propose a single flat rate? Can we propose two tables, one for junior and one for senior?

ANSWER 91: Should a Bidder choose to propose different rates for senior and junior experts, they may do so by expanding the current table.

QUESTION 92: Table M1 - Firm Project Summary Form asks for a description of the project objectives in two places. What is the difference in the descriptions required for sections (c) and (g)?

ANSWER 92: Please refer to M1 for a description of (c) and (g) on page 16.

DOC 1000168668 et 1000169207 QUESTIONS ET RÉPONSES

LA PÉRIODE DE QUESTIONS EST MAINTENANT TERMINÉE

QUESTION 87 : La demande d'offres à commandes comprend des tableaux pour les exigences obligatoires aux pages 15 à 20 et pour les exigences cotées aux pages 26 à 32. Devons-nous faire des copies de ces tableaux et les inclure dans notre dossier de proposition?

RÉPONSE 87 : Voir les instructions sur les exigences O1 et O2 au sujet de l'utilisation des tableaux.

QUESTION 88 : La soumission financière concernant la preuve électronique et la gestion des documents électroniques renvoie à la section 6.6 de l'énoncé de travail, qui ne précise pas quels éléments sont inclus dans le traitement électronique. Le traitement électronique comporte habituellement la collecte, le versement et l'examen (à l'exclusion du codage), et ces éléments correspondent en général à des tarifs distincts. Quels éléments devrions-nous inclure dans notre soumission technique?

RÉPONSE 88 : Comme il est mentionné au point 6.6 de l'annexe A, le soumissionnaire peut indiquer dans sa proposition quels services seraient inclus dans le tarif par gigaoctet. Tous les services déjà prévus dans l'énoncé de travail sous AR, SR et GD (y compris le codage) seraient facturables selon ces tarifs quotidiens.

QUESTION 89 : En ce qui concerne les sections 1.8 et 1.9 de la partie 4, est-ce que la combinaison suivante soumise par deux firmes (la firme A et la firme B) n'ayant pas de relation fiduciaire serait considérée comme conforme (si toutes les autres conditions de la DOC étaient respectées)?

DOC non réservée aux entreprises autochtones no 1000168668

- Région de Calgary – Les firmes A et B présentent des soumissions indépendantes l'une de l'autre (2 soumissions)
- Région du Québec – Les firmes A et B présentent une soumission commune aux termes d'une entente de coentreprise (1 soumission)

RÉPONSE 89: Oui.

QUESTION 90 : Au sujet de R4 – Réalisation d'un scénario – Scénario 4.2 : Tâches liées à la base de données

(1) Comment calcule-t-on le « taux d'erreur » utilisé pour accorder des points pour 4.2(a)? P.ex. : Est-ce fondé sur le nombre d'erreurs par dossier, par document, par champ, etc.?

(2) Veuillez définir « erreur » conformément à 4.2(a). P.ex. : S'agit-il d'erreur d'interprétation, d'erreur de format, etc.?

RÉPONSE 90:

1. Il s'agit du taux d'erreur moyen pour toute la base de données fournie.
2. Une erreur serait le non respect du protocole de codage des données de base qui est joint au document.

QUESTION 91 : Dans les taux optionnels (proposition financière), page 40/160, vous demander de vous proposer un taux fixe journalier pour les services de témoin expert.

Lorsque la firme soumissionnaire dispose de plusieurs experts juniors et seniors, qui sont actuellement payés à des taux journaliers différents par la Couronne étant donné la différence d'expérience, comment fait-on pour proposer un taux fixe unique ? Est-ce que l'on peut proposer deux tableaux en fonction des deux catégories junior et senior ?

RÉPONSE 91 : Si un soumissionnaire choisit de proposer des tarifs différents pour les experts seniors et juniors, ils peuvent le faire en élargissant le tableau courant.

QUESTION 92 : Tableau M1 – Le Formulaire de résumé de projet de l'entreprise demande à deux endroits une description des objectifs du projet. Quelle est la différence entre les descriptions requises aux sections (c) et (g)?

RÉPONSE 92: Veuillez consulter M1 pour une description de (c) et (g) à la page 16.